

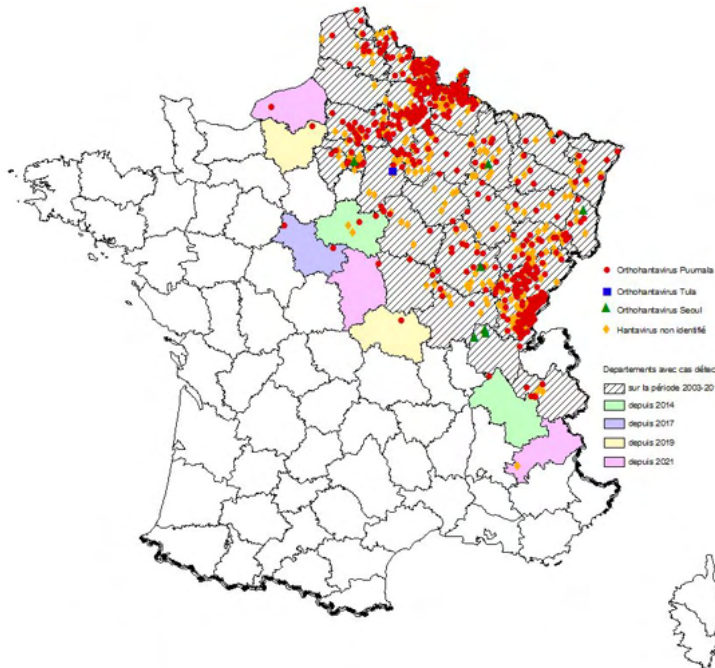
Le virus et son réservoir

L'hôte naturel du virus Puumala est le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*). Il vit dans les forêts et parfois dans les bâtiments avoisinants. Ce rongeur présente une infection inapparente et excrète le virus en grande quantité dans ses urines, ses selles ou sa salive.

L'homme se contamine principalement par voie respiratoire, en inhalant le virus présent dans les excréments des rongeurs infectés. L'inhalation peut se produire à l'occasion de travaux de nettoyage dans des locaux inhabités, lors de manipulation de bois, ou lors de la manipulation de rongeurs.

Le virus Puumala est présent essentiellement dans les régions du quart nord-est de la France métropolitaine (principalement dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Jura et du Doubs) où il peut être à l'origine d'épidémies localisées en fin de printemps et parfois en automne, liées à l'augmentation importante des populations de rongeurs. Des cas sont régulièrement détectés dans ces régions, en dehors de toute épidémie.

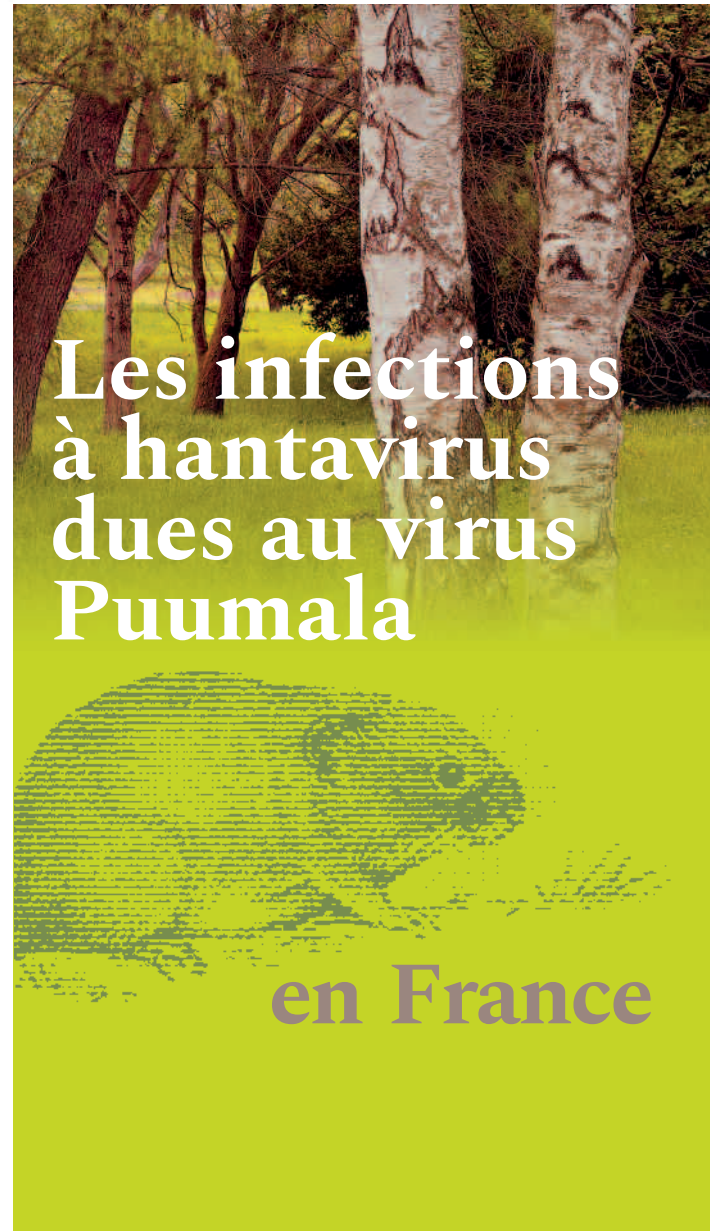
D'autres hantavirus ont été décrits en France métropolitaine, responsables de rares cas d'infection. Leurs hôtes naturels sont différents : le rat brun (*Rattus norvegicus*) pour le virus Seoul, le campagnol des champs (*Microtus arvalis*) pour le virus Tula.



Localisation des communes avec au moins un cas d'infection récente par un hantavirus détecté sur la période 2012-2021, France métropolitaine (source CNR)

Pour en savoir plus

- ➔ www.santepubliquefrance.fr
- ➔ <https://www.pasteur.fr/fr/sante-publique/CNR/les-cnr/hantavirus>
- ➔ www.ssa.msa.fr
- ➔ www.solidarites-sante.gouv.fr



La maladie

L'hantavirus Puumala dont l'hôte naturel est le campagnol roussâtre provoque chez l'homme une fièvre hémorragique avec syndrome rénal (FHSR).

Cette maladie est essentiellement présente dans le quart nord-est de la France métropolitaine.



Appelée aussi néphropathie épidémique, cette FHSR observée en France chez l'homme est une infection le plus souvent bénigne mais qui peut, dans certains cas, entraîner des signes cliniques suffisamment graves pour conduire à l'hospitalisation.

• **Devant une fièvre, accompagnée ou non de frissons, de maux de tête, de douleurs musculaires ou dorsales, éventuellement de troubles de la vision**, et survenant dans les deux mois suivant une activité en forêt ou la manipulation de bois ou le nettoyage d'une pièce laissée longtemps inhabitée, en particulier dans les zones géographiques touchées, **il est important de consulter un médecin en lui signalant cette activité ou ce contact possible avec des rongeurs ou leurs excréments.**

• En cas de symptômes évocateurs, un diagnostic de laboratoire (recherche d'hantavirus ou d'anticorps anti-hantavirus) peut être demandé par votre médecin s'il le juge nécessaire



Les maladies à hantavirus peuvent faire l'objet d'une reconnaissance en maladie professionnelle (tableau n°56 du régime agricole et n°96 du régime général).

Comment réduire le risque d'infection par l'hantavirus Puumala ?

- ➔ Vous résidez à proximité d'une forêt
- ➔ Vous travaillez ou avez des activités en forêt

Dans les régions concernées

Afin d'éviter l'inhalation de virus, il est recommandé d'anticiper toutes les activités exposantes dans des zones à risque, en particulier :

- se protéger en portant un masque FFP2 avant de rentrer dans des locaux ayant été longtemps fermés en forêt ou en bordure de forêt et susceptibles d'avoir abrité des rongeurs ;
- éviter toutes activités susceptibles de soulever de la poussière ou générer des aérosols ;
- avant de nettoyer ces locaux, aérer et asperger d'eau. Utiliser de préférence un aspirateur (en bon état) plutôt qu'un balai, éviter le jet haute pression et porter un masque FFP2 ;
- se mettre dos au vent ou porter un masque FFP2 pour manipuler du bois ou de la terre en forêt ou en bordure de forêt.



© Didier Pépin

Afin d'éviter le contact avec les excréments des rongeurs, il est recommandé de :

- mettre un pansement étanche sur toute blessure avant de manipuler du bois ou de travailler la terre en bordure de forêt ;
- se laver les mains régulièrement ;
- éviter de manipuler des rongeurs, vivants ou morts, ou leurs nids. Si cela s'avère nécessaire, il est important de se protéger avec des gants étanches, et en portant un masque FFP2. Le mieux est de les mettre dans un sac hermétique avant de les jeter à la poubelle, et de ne pas oublier ensuite de se laver les mains.

Quelques mesures simples pour lutter contre la présence des rongeurs dans les locaux :

- dératiser aux alentours des habitations situées en forêt ou bordure de forêt (granges, caves...);
- conserver les aliments dans des endroits clos, inaccessibles aux rongeurs ;
- empêcher l'accès des rongeurs dans les habitations en bouchant les ouvertures ;
- éliminer les abris utilisables par les rongeurs.